



Facture electricien après reception des travaux

Par **bitxente**, le **09/06/2008** à **08:36**

deux mois après la reception des travaux de ma maison faite par un pavillonneur je recois une facture de l'electricien qui a été soustraité pour une plus-value sur l'installation electrique. En effet lors du positionnement des prises et autres il me conseille de positionner davantage de prises et autres ce que j'accepte oralement.

Lors de la reception des travaux le point est fait avec le pavillonneur sur les plus values et moins values sans parler de l'electricité.

Au vue des désagréments que j'ai subi pendant toute la durée de la construction je me suis dit que cela faisait partie d'un ensemble surtout que je n'ai signé qu'avec le pavillonneur un contrat de construction et rien avec l'electricien.

J'ai donc envoyé un recommandé avec accusé de reception pour dire mon désaccord à l'electricien mais il me relance telephoniquement pour recuperer le montant de la facture me mettant en avant qu'il a bien posé les prises en plus.

Que faire?

Pour info 19 prises en plus =1300€ ttc

merci de votre aide